

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2014

PROCES VERBAL

L'an **deux mil quatorze, le seize septembre à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation du 08 septembre 2014, sous la présidence de M. Sylvain LAUNAY, Maire.

Présents : Sylvain LAUNAY, Anne GUIHAIRE, Fabrice RADIGUE, Isabelle GUIMONT, Natacha PERRIER, David MARY, Anthony DA SILVA, Christèle BESNIER, Fanny VAAST, Lucie LARONCHE, Valérie LE JEUNE, Pierrick CHASSARD.

Absents excusés : Vincent DOUVENOULT donne pouvoir à Sylvain LAUNAY, Stéphane GUILBERT donne pouvoir à Fabrice RADIGUE, Pierre LE CLERC donne pouvoir à Anthony DA SILVA.

Mme Lucie LARONCHE est nommée secrétaire de séance.

1 DISPOSITIF D'ACHAT GROUPE GAZ NATUREL - CONVENTION UGAP

Monsieur Fabrice RADIGUE, adjoint aux finances, informe les membres que le dispositif d'achat groupé Gaz Naturel, issu de la Loi « Hamon » du 17 mars 2014, impose les collectivités à souscrire un contrat en offre de marché pour celles dont la consommation annuelle dépasse 30 000 kWh.

Il expose les avantages d'adhérer au dispositif mis en place par l'UGAP, qui est une centrale d'achat public "généraliste", soumise au Code des marchés publics pour toutes ses procédures :

- Dispense de toute mise en concurrence et publicité préalables
- Permet de bénéficier de tarifs préférentiels

Le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le dispositif d'achat groupé Gaz Naturel mis en place par l'UGAP.
- Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un marché public ayant pour objet la fourniture, l'acheminement de Gaz Naturel et services associés avec l'UGAP.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

2 ELECTION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT POUR L'ETUDE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

La Communauté Urbaine d'Alençon a lancé le 30 juin dernier l'appel d'offres.

Les offres ont été reçues le 11 août 2014, aussi il convient de désigner le membre qui représentera la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement. Ce membre doit déjà être élu de la commission d'appel d'offres de la commune.

Ci-dessous, les membres élus à la Commission d'Appel d'offres de la commune :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Fabrice RADIGUE	Vincent DOUVENOULT
Stéphane GUILBERT	Anne GUIHAIRE
Christèle BESNIER	Pierre LE CLERC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide d'élire Stéphane GUILBERT, représentant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement pour l'étude de zonage d'assainissement pluvial.

3 DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR SIEGER A LA COMMISSION LOCALE N°1 DU SE61

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat de l'Energie de l'Orne, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de la commission locale à laquelle la commune est rattachée,

Pour une bonne coordination entre le SIE et le SE61, il est plus cohérent que les délégués déjà désignés pour le SIE soient les mêmes pour le SE61. Pour rappel, ont été élus au SIE :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Stéphane GUILBERT Pierre LE CLERC	Pierrick CHASSARD Christèle BESNIER

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné les délégués au sein de la commission locale n° 1 du SE61 :

Stéphane GUILBERT, délégué titulaire
Pierre LE CLERC, délégué suppléant

4 RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2013

Après avoir été destinataires par mail des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du service public d'assainissement pour l'exercice 2013, le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable** sur les rapports annuels relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et du service public d'assainissement pour l'exercice 2013, tels que présentés,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

5 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DECHETS – EXERCICE 2013 - AVIS DU CONSEIL

Après avoir été destinataires par mail du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2013, le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable** sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2013, tel que présenté,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

6 INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Suite au renouvellement général des dernières élections municipales, les indemnités de conseil attribuées au comptable public doivent donner lieu à une nouvelle délibération pour l'exercice 2014.

M. le Maire rappelle au conseil qu'un arrêté interministériel du 16 décembre 1983 a fixé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée au Receveur Municipal.

Le taux de l'indemnité est fixé par délibération, par référence aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983. Toutefois, son taux peut être modulé en fonction des prestations demandées au comptable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer au taux plein, l'indemnité de conseil à Monsieur Jean CARMONA, Receveur Municipal de la commune de LONRAI.

7 TARIFS DE LOCATION CENTRES SOCIAUX ET D'ANIMATION SALLE L'ECLAT

Un centre social sollicite la location de la salle l'Eclat pour y pratiquer une activité hebdomadaire pendant la période scolaire 2014-2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Donne** son accord à la location horaire au bénéfice des centres sociaux et d'animation pour la pratique d'activités à la salle l'Eclat, étant précisé que les associations de Lonrai restent prioritaires pour l'attribution des créneaux horaires.
- **Fixe** le tarif horaire à 18 € au titre de l'année scolaire 2014-2015.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment les conventions d'utilisation à intervenir.
- **S'engage** à inscrire le montant des recettes correspondantes à l'article 752 du budget de l'exercice au cours duquel elles seront constatées.

8 CONVENTION AVEC GrDF POUR L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELERELEVE EN HAUTEUR

Afin d'augmenter la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de mettre à disposition des données pour une facturation sur index réel, GrDF propose de mettre cet équipement sur le clocher.

Le conseil municipal décide de reporter ce sujet à la prochaine réunion, en attente de réflexion et d'un rendez-vous avec la Fondation du Patrimoine fixé le 6 octobre concernant les travaux de restauration de l'église. Le Maire invite les membres à consulter sur Internet les informations liées sur le télérelevé des compteurs.

9 RAPPORT D'ACTIVITE 2013 DU SIVOS

Monsieur le Maire souhaite que ce rapport soit exposé par Vincent DOUVENOULT, Président du SIVOS, mais absent ce jour. Ce sujet est donc reporté au prochain conseil municipal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Agenda de rentrée :**

- Conseils municipaux les mardis 14 octobre, 25 novembre et 16 décembre à 20h30
- Inauguration de l'allée piétonne et de l'abribus solaire le vendredi 03 octobre à 17h
- Réunion publique avec distribution des composteurs le samedi 04 octobre à 10h en mairie
- Réunions de quartiers le samedi 11 octobre 10-12h aux Coquelicots et 14h-16h Montperthuis. Pour les autres secteurs, des dates seront proposées ultérieurement.
- Distribution des sacs de tri par la Poste du 06 au 18 octobre et du 03 au 06 décembre.

➤ **Travaux :**

L'entreprise TTA commencera les travaux de curage de fossés au Bois Hébert, la Gaucherie, le Gué au Cheval et les Vallées, ainsi que l'aménagement du terrain de pétanque, dans le courant de la semaine 39.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures 20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2014 – DELIBERATIONS

- 1 Dispositif d'achat groupé Gaz Naturel – convention UGAP
- 2 Election d'un représentant à la CAO du groupement pour l'étude de zonage d'assainissement pluvial
- 3 Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger à la commission locale n°1 du SE61
- 4 Approbation des rapports annuels 2013 eau potable et assainissement
- 5 Approbation du rapport annuel 2013 élimination des déchets
- 6 Indemnité de conseil du receveur municipal
- 7 Tarifs de location aux centres sociaux et d'animation à la salle l'Eclat

Sylvain LAUNAY

Anne GUIHAIRE

Fabrice RADIGUE

Isabelle GUIMONT

Natacha PERRIER

David MARY

Anthony DA SILVA

Christèle BESNIER

Fanny VAAST

Lucie LARONCHE

Valérie LE JEUNE

Pierrick CHASSARD